



Remplacement de volets battants par des volets électriques

Par **rod78**, le **24/05/2018** à **13:50**

Bonjour a tous les membres,

Des copropriétaires souhaiterais remplacer des volets battants par des volets roulants électrique pour des raisons d'isolations ou d'obscurité total. La pose de ces volets roulants électrique nécessite un percement de la façade. La résidence a un peu plus de 3 ans (certains appartements ont été livré avec des volets roulant et d'autres avec des volets battants). Ces travaux annulerait-il la garantie décennale de la résidence? Peut-on afin de contourner ce problème exiger auprès du copropriétaire qu'il souscrive à une assurance spéciale dommages-ouvrages pour ce type de travaux affectant la structure de l'immeuble ?

Quelles sont les solutions possible? Yen a t'il?

Je vous remercie par avance pour vos éclaircissements et vous souhaite une agréable journée.

cordialement,